

Ordonnance du roi du 7 mai 1758 pour que le régiment de cavalerie de Chartres, ci-devant Bellefonds, prendra rang dans la cavalerie, après celui d'Orléans

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du roi du 7 mai 1758 pour que le régiment de cavalerie de Chartres, ci-devant Bellefonds, prendra rang dans la cavalerie, après celui d'Orléans

Auteur(s) : France 1750

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1758]